

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)	Jury par défaut	Autres candidats	22	74	72	72	20
		Bacheliers professionnels toutes séries	20	91	72	72	9
		Bacheliers technologiques toutes séries	30	121	110	110	31

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	45	44	44	6	30 %
			Masculin	29	28	28	14	70 %
			Total	74	72	72	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	37	30	30	3	33,3 %
			Masculin	54	42	42	6	66,7 %
			Total	91	72	72	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	60	55	55	11	35,5 %
			Masculin	61	55	55	20	64,5 %
			Total	121	110	110	31	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	39	39	39	15	75 %
				AB	24	22	22	5	25 %
				B	9	9	9	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	74	72	72	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
				Sans mention	19	8	8	2	22,2 %
				AB	28	24	24	3	33,3 %
				B	34	33	33	4	44,4 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				Total	91	72	72	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	48	41	41	13	41,9 %
				AB	37	35	35	9	29 %
				B	24	24	24	5	16,1 %
				TB	8	8	8	3	9,7 %
				TBF	1	1	1	1	3,2 %
				Total	121	110	110	31	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)	Jury par défaut	Autres candidats	En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Autres	73	72	72	20	100 %
			Total	74	72	72	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	81	65	65	9	100 %
			En réorientation	4	4	4	0	0 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Autres	4	3	3	0	0 %
			Total	91	72	72	9	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	102	94	94	24	77,4 %
			Non scolarisés	2	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	16	15	15	7	22,6 %
			Total	121	110	110	31	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	104	95	95	24
			Autres doublettes	16	15	15	7
		Baccalauréat Professionnel	Commercialisation et services en restauration	43	36	36	6
			Cuisine	39	32	32	2
			Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.			

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	86,7 %	86,4 %	86,4 %	77,4 %
		Autres doublettes	13,3 %	13,6 %	13,6 %	22,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Hotelier Regional - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2791)	Jury par défaut	Commercialisation et services en restauration	52,4 %	52,9 %	52,9 %	75 %
		Cuisine	47,6 %	47,1 %	47,1 %	25 %
		<i>Autres spécialités</i>	0 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins scolaires, notes.	Résultats obtenus et particulièrement en : français, langues vivantes, éco-gestion.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Bulletins scolaires, appréciations et assiduité/ponctualité.	Qualificatifs (positifs/négatifs) utilisés. Indicateurs d'absences (justifiées/non justifiées) et retards.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation.	Considération du fond (précision de l'argumentaire), de la fluidité de lecture (orthographe et grammaire, simplicité) et de la mise en forme (disposition, paragraphes, formules).	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra-scolaires.	Participation à des activités.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Territoires et société (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Principe général : répartition des dossiers entre examinateurs (professeurs) avec fiche de consignes, en lien avec la fiche Avenir.
Réunions (en présence et à distance) de régulation.

Un ROAD - Responsable Outil Aide Décision (professeur) nommé, pour un suivi direct avec la direction.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Venir à la journée des métiers (portes ouvertes) le samedi 8 mars 2025.

Dès le résultat Parcoursup, prendre contact afin de pouvoir rapidement confirmer son inscription auprès de l'établissement.

Signature :

Gilles FLAMENT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Hotelier Regional